

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 75 (1966)
Heft: 7

Artikel: Aujourd'hui le Vietnam
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-683831>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Aujourd'hui le Vietnam

« Les « Montagnards », les habitants des villages sis sur les hauteurs environnant Kontum sollicitent de plus en plus souvent notre aide. Nous allons chercher les malades à leur domicile avec nos propres véhicules pour les amener à l'hôpital et il semble que nous ayons gagné la confiance de cette population quelque peu défiante à l'égard des Occidentaux. »

Ce passage est tiré d'une lettre toute récente adressée à la Croix-Rouge suisse par le médecin-chef de l'équipe médicale déléguée par cette dernière au Sud-Vietnam au mois d'avril dernier. Cette équipe forte de 10 membres, compte 3 médecins, 2 infirmières, 3 infirmiers, un assistant en radiologie et un administrateur.

Depuis six mois elle assure l'assistance sanitaire de blessés et malades vietnamiens soignés à l'hôpital de Kontum, localité des hauts plateaux du centre du pays, ainsi que celle des « Montagnards » des environs dont l'état de santé général est fort précaire.

L'équipe suisse étudie en outre la possibilité de venir en aide aux très nombreux réfugiés se trouvant dans la région, ainsi qu'aux enfants victimes des événements de guerre. La Croix-Rouge suisse soutient par ailleurs une importante action de secours mise sur pied par le Comité international de la Croix-Rouge à Saigon en faveur de femmes et d'enfants mutilés et amputés.

Rappelons que les opérations d'en-

L'équipe de la Croix-Rouge suisse se trouve à Kontum, son lieu de stationnement, depuis le 19 avril 1966. Kontum est le chef-lieu de la Province du même nom, une région montagneuse du Vietnam central groupant 100 000 habitants dont 60 000 « Montagnards ». La ville elle-même compte 20 000 habitants auxquels viennent s'ajouter quelque 20 000 réfugiés — pour la plupart des Montagnards — qui vivent dans des conditions très primitives aux environs de la localité soit dans des camps soit dans des villages de création récente.

traide menées au Vietnam par la Croix-Rouge suisse sont financées par des contributions de parrainages et une subvention de la Confédération.

En vue d'apporter une aide accrue à la population vietnamienne, la Croix-Rouge suisse et l'Aide suisse à l'étranger ont toutefois décidé de lancer une collecte en espèces en automne prochain, dans le cadre de la « Campagne européenne 1966 pour les réfugiés » à laquelle participeront une quinzaine de pays européens. Les fonds recueillis par la Croix-Rouge suisse et l'Aide suisse à l'étranger à l'occasion de cette action spéciale seront utilisés exclusivement au bénéfice de réfugiés vietnamiens et tibétains.

SOS dans la brousse

Dr P. Stückelberg, médecin-chef de l'équipe suisse

Aucun médecin ne s'occupe de la population montagnarde dont l'assistance sanitaire est assurée tant bien que mal par les médecins et les « sanitaires » américains affectés aux camps des Forces spéciales, ainsi que par les prêtres et religieuses catholiques vivant dans les localités les plus importantes du pays. Ces derniers ont acquis au cours des années une remarquable expérience dans le domaine médical, de sorte que l'on peut sans crainte aucune leur confier des médicaments, certains qu'ils en feront un emploi très circonspect. L'on peut aussi remettre à ces missionnaires qui parlent très souvent plusieurs dialectes montagnards, du lait condensé, du riz, divers produits alimentaires encore, ainsi que des couvertures et autres articles destinés à être distribués aux plus nécessiteux.

Le taux de mortalité et de morbidité est terriblement élevé, en particulier parmi la population montagnarde et la population vietnamienne dans son ensemble, présente un faible degré

de résistance à la maladie. Selon les constatations faites par les médecins militaires pendant une période relativement longue, le 70 à 80 pour cent de la population est atteinte de tuberculose. L'on note par ailleurs de nombreux cas de dysentrie, typhus, malaria, amobias, affections graves de la peau et autres maladies infectieuses.

Alors que l'état de nutrition de la population urbaine peut être considéré comme suffisant, la plupart des Montagnards sont sous-alimentés. Dans les régions où sont rassemblés d'importants groupes de réfugiés, ces derniers souffrent de la faim et doivent être pourvus de l'essentiel, avant tout de riz. Cette remise de nourriture de base est assurée en grande partie par l'USOM (les Opérations - mission), une organisation américaine civile d'entraide dont le secteur médical fournit également à l'équipe suisse le matériel et les médicaments que les services vietnamiens ne peuvent lui procurer.

L'essentiel de notre travail se déroule dans le service de chirurgie de l'hôpital civil de Kontum. Nous nous occupons néanmoins aussi de cas médicaux graves et de réanimation dans d'autres services et collaborons en-

core à l'hôpital missionnaire de Pat Smith qui ne dispose pas de chirurgien. Cet hôpital est exclusivement réservé aux Montagnards; il est surpeuplé et son personnel est surchargé.

Nous avons à soigner tous les cas chirurgicaux compliqués d'une grande partie de la province. Il s'agit surtout de fractures et de blessures provoquées par des armes à feu. C'est ainsi que nous recevons des patients civils des localités de Dak-To, Dak-Sut, Pleiku, etc. Nous les opérons et les renvoyons le plus vite possible chez eux. Notre hôpital étant aussi constamment suroccupé, nous avons installé une polyclinique chirurgicale où sont soignés tous les patients pouvant être soumis à un traitement ambulatoire. Il s'agit avant tout de changements de pansements et de plâtres, du soin de petites blessures et d'incisions. Le service de la polyclinique médicale est assuré par un médecin américain, engagé volontaire pour une durée de deux mois. A côté de l'activité que nous déployons à l'hôpital, nous nous efforçons de développer un service extérieur dans les villages des Montagnards, ceci dans la mesure du temps dont nous pouvons encore disposer



et pour autant que les dangers qui croissent au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la ville nous y autorisent. En l'occurrence, il s'agit en premier lieu d'apporter une assistance médicale aux habitants de ces villages en leur fournissant les médicaments dont ils ont besoin, généralement, nous emmenons directement avec nous à l'hôpital de Kontum les malades les plus graves. Nous avons su gagner la confiance des Montagnards qui déjà n'hésitent point à nous appeler lorsqu'un cas de maladie aiguë éclate dans leur village, ou que survient un accident. Si les Montagnards ne font pas confiance à ceux qui viennent pour les soigner, ils affirmeront, contrairement aux faits, ne point avoir de malades au village. Il faut se rendre de jour dans ces agglomérations, car le soir les dangers sont trop grands. Au début, nous étions accompagnés dans nos déplacements par une sœur-infirmière de la léproserie. Aujourd'hui, nous nous rendons seuls et par nos propres moyens dans les villages les moins éloignés. En ce moment, il nous est néanmoins impossible de sortir de Kontum dont les alentours sont le théâtre de combats et d'incidents divers.

Nous avons clairement laissé entendre que nous ne refuserions jamais de soigner au besoin un malade ou un blessé Vietcong. Mais dans le cadre d'une guerre totale, telle qu'elle règne ici, rien ne peut éviter les dangers, même si le Vietcong respecte l'emblème de la Croix-Rouge et notre activité absolument neutre et purement humanitaire. Pour réduire ces risques au minimum, il convient de tenir compte au jour le jour de la situation et de prendre les mesures qui s'imposent en renonçant notamment à se rendre dans les villages.

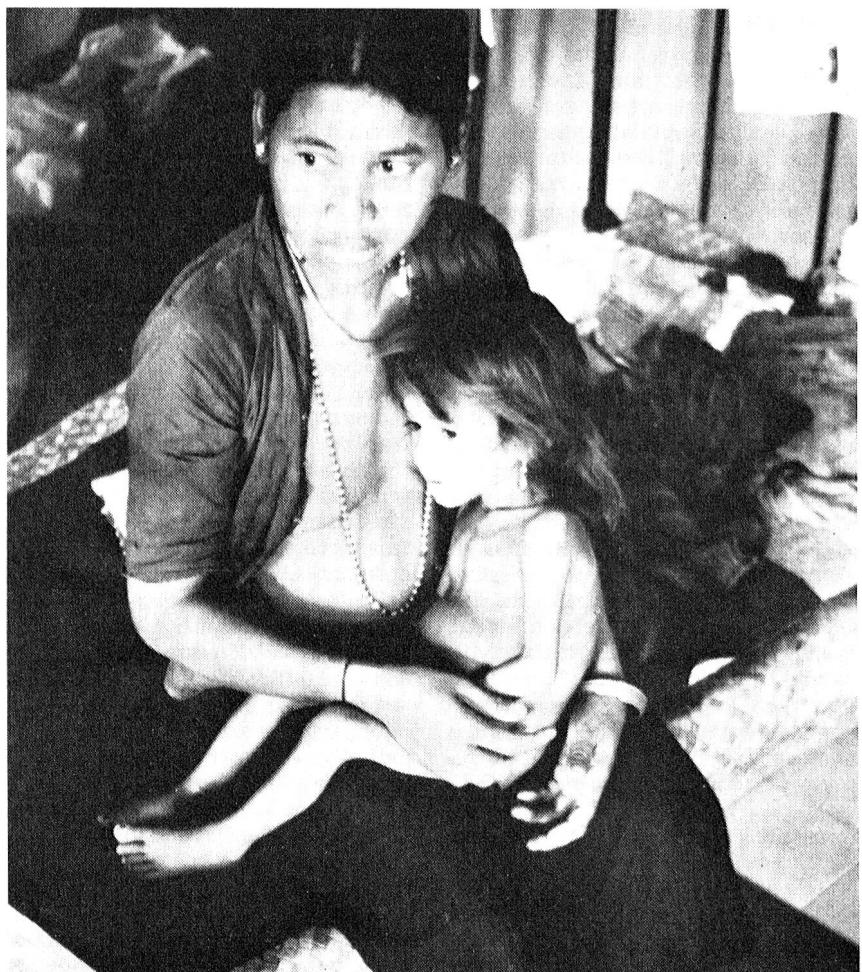
La troisième tâche importante qui nous incombe consiste à assurer les distributions des dons fournis par le CICR: lait condensé, médicaments, couvertures, etc. La meilleure garantie que ces dons parviennent à ceux qui en ont besoin et ne soient pas

L'entrée de l'hôpital civil de Kontum desservi depuis le 19 avril 1966 par l'équipe médicale de la Croix-Rouge suisse; comportant plusieurs pavillons, cet établissement a une capacité de 150 lits. Il y est pratiqué en moyenne deux opérations par jour. Dès leur arrivée, les délégués suisses ont par ailleurs repris en main l'exploitation du dispensaire où sont traités ambulatoirement les malades et les blessés dont l'état ne nécessite pas une hospitalisation.

*

Indépendamment de l'activité qu'ils déploient à l'hôpital civil de Kontum,

les membres de l'équipe médicale de la Croix-Rouge suisse se rendent aussi régulièrement dans les villages de montagne de la province pour y donner des consultations. Par ailleurs, ils s'efforcent de parfaire la formation professionnelle du personnel sanitaire vietnamien attaché à l'hôpital. Quel que soit l'aspect de l'activité fournie par nos compatriotes en faveur de la population vietnamienne éprouvée par les années de guerre, le dévouement dont ils font preuve dans des conditions parfois très difficiles leur a fait gagner en peu de temps la confiance de leurs patients et de leurs aides vietnamiens.



vendus sur le marché noir est de les confier aux prêtres et aux religieuses d'origine française pour la plupart qui vivent dans les localités les plus importantes.

A l'heure actuelle, il n'y a que trois unités médico-sociales neutres en poste au Vietnam. L'équipe perse est organisée de la même façon que la nôtre, l'italienne est numériquement moins importante et s'occupe davantage de travail d'assistance proprement dit. Les « Milphap-Teams » (les teams de la « Military Provincial Hospital Association Program ») mis sur pied par les USA sont formés en moyenne chacun par 16 médecins et sanitaires. Une équipe MILPHAP déploie son activité dans la province voisine de Pleiku. Comme elle ne dispose pas des services d'un chirurgien, nous lui avons offert notre aide. Ceci sans arrière-pensée étant

donné que les Teams-MILPHAP travaillent exclusivement dans les hôpitaux civils et en faveur de la population civile, alors même que leurs membres portent l'uniforme de l'armée américaine.

La durée de la mission de l'équipe médicale de la Croix-Rouge suisse a été provisoirement fixée à un an. L'on peut toutefois présumer que son activité devra se prolonger au-delà de ce délai. Au cas où la guerre cesserait d'ici là, il faudra encore beaucoup de travail et de temps pour assurer la remise en marche d'un service médical bien organisé. Si la guerre devait continuer, notre activité sera doublement nécessaire. Dans ce cas, il faudrait surtout envisager d'intensifier et d'étendre nos prestations à l'extérieur en faveur de la population montagnarde. A ce propos, il convient de souligner que

l'assistance médicale aux Montagnards est un problème en soi quelque tournure que prennent les événements: cessation ou poursuite des hostilités, car les médecins vietnamiens ne paraissent guère enclins à s'occuper des Montagnards, vu la différence de race et les grandes diversités culturelles qui existent entre les dits Montagnards et la population vietnamienne qui rencontre de surcroît beaucoup de difficultés à approcher les habitants des montagnes. Pour autant que la situation politique ne se modifie pas de telle sorte que notre équipe ne puisse demeurer en poste au Sud-Vietnam, nous devons envisager une poursuite à long terme de notre activité. Nous disposons d'ores et déjà des bases nécessaires à un développement continu et systématique de notre œuvre d'entraide.

Nos amis montagnards

W. Randin, administrateur de l'équipe suisse

En général, les civilisés appellent « Mois », c'est-à-dire sauvages, ces tribus perdues dans les montagnes du Centre-Vietnam. Nous les appellerons « Montagnards ».

Comment décrire cette humanité primitive, encore pure, fraîche et si vulnérable que nous rencontrons dans ces tribus, dans ces villages perdus dans l'immensité de la brousse? Escale de paix, où l'on est heureux, simplement, sans complications.

Nous allons pénétrer pour la première fois dans un village montagnard, dans un de ces petits coins de terre si attachant où une trentaine de cases sont groupées. Le grand rendez-vous fixé depuis toujours semble arrivé: Ces Montagnards Jaraïs, puisque c'est surtout d'eux que nous allons nous occuper, sont parmi les derniers hommes libres de notre planète. A notre arrivée, ils débouchent lentement de l'ouverture de leurs cases et s'immobilisent, figés, stupéfaits. Ils sortent vivants de l'histoire et nos deux mondes s'observent, nos deux civilisations sont face à face, l'une presque nue, l'autre blasée. Elles ne sont pas meilleures l'une que l'autre, mais simplement à des moments différents de leur développement.

Nous nous avançons vers eux, nous avons envie de leur serrer la main, mais eux, étonnés, ne comprennent pas immédiatement notre curieux comportement, puis ils s'avancent quand même et sourient. Le mur

qui nous séparait de ces êtres se brise et une fraternité violente nous saisit. Nous aimerais leur faire comprendre, leur expliquer que nous voulons les aider. Que chacun doit avoir confiance en l'autre.

Les Montagnards sont de taille moyenne, presque nus, beaucoup sont admirables de visage et de corps. Leur nudité est logique, pure, s'accorde avec leur mode de vie; elle est tellement naturelle que nous n'y prenons pas garde.

Il y a bientôt des exclamations dans l'air, des chuchotements, des rires frais, tous les indigènes nous entourent et nous rappellent ce merveilleux poème de Browning:

« ...que le soleil nous paraît plus beau, étranger, quand tu viens de si loin pour nous voir... »

Il y a surtout cette espèce de douceur dans l'air, dans le regard de ces êtres, dans cette vie primitive qu'ils partagent avec les oiseaux nombreux et sonores, avec le monde invisible de la forêt. Pourtant dans leurs yeux surprenants d'intensité, on lit aussi une sorte de détresse. Les marques de cette lutte sans fin pour subsister pendant tous les jours de leur vie. Pour survivre contre l'hostilité de la nature, contre les bêtes féroces ou contre les fusils des « civilisés ». Ici, le bonheur, le malheur, ce sont des mots sans signification, la vie c'est autre chose.

Nous apprenons bientôt à mieux connaître ces lutteurs à peau cuivrée qui, pour cultiver leur poignée de riz quotidien, combattent à coups de

cognée une brousse continue et compacte qui se relève et répare ses brèches aussitôt.

Les Montagnards se groupent par villages de vingt à cent maisons. Au centre de chacun de ces villages se dresse la maison commune, qu'il est facile de distinguer à son toit élevé et parfois décoré avec art. Cette maison est le symbole d'union des villageois, c'est là qu'ils tiennent leurs séances, célèbrent leurs fêtes et offrent les sacrifices à leurs dieux. Les habitations des Montagnards sont groupées tout autour, sans ordre ni symétrie. Elles sont assez grandes, montées sur une sorte de pilotis, elles ne manquent pas, dans leur agreste simplicité, d'une certaine élégance. Deux ou trois rangs de colonnes en bois les supportent et le plancher inférieur, formé de lattes de bambou aplatis et fortement unies ensemble, s'élève à environ cinq pieds au-dessus du sol. Les murs sont faits de matière semblable, parfois recouverte de boue séchée. La toiture, mince et élancée est ajustée avec des pailles très longues qui sont reliées en gerbes avec du rotin et pressées les unes contre les autres. Les maisons des plus fortunés sont parfois recouvertes de briques grisâtres.

Devant la porte principale de l'habitation, s'étale une plateforme située à la même hauteur que le plancher. Sur cette plateforme découverte, tous les matins les femmes ou les fillettes écorcent, à grands coups de pilon dans un tronc creusé, le riz destiné aux trois repas de la journée. On



monte sur ce promontoir par un escalier qui ne répond pas au reste de la maison: c'est un morceau de bois brut, dans lequel on a pratiqué quelques grosses entailles permettant d'y poser les pieds.

L'intérieur est occupé, chez les Montagnards Jaraïs surtout, par quatre ou cinq familles groupées chacune autour d'un foyer auprès duquel les habitants s'étendent sur des nattes de joncs, se serrant les uns contre les autres pour lutter contre la solitude, le froid et cette peur ancestrale qui gîte au fond de chacun d'eux. Les foyers de ces cases sont d'une construction tout à fait élémentaire. On fabrique un cadre avec quatre morceaux de bois non dégrossis, longs d'un mètre, solidement reliés aux angles avec du rotin. On installe ce cadre directement sur le plancher et on le remplit de terre. De cheminée, il n'en est pas question, dans ce pays, la fumée est libre comme l'air, elle prend ses ébats capricieux dans tous les coins et recoins de la case et s'échappe par où elle veut. Ce foyer fait aussi fonction de cuisine autour de laquelle le riz est préparé puis consommé avec les doigts dans une feuille de bananier servant d'assiette. A part le riz, le Montagnard mange toutes sortes d'animaux et par là,

il ne faut pas lire seulement un animal vivant que l'on tue au moment de le préparer, car qu'une bête meure de maladie, qu'elle soit tuée par une autre, qu'elle soit depuis longtemps en putréfaction, le Montagnard la mange tout de même. Que ce soit un chien, une souris, un serpent, un reptile de toute espèce, un scorpion, un crapaud ou autre. Il faut savoir que le Montagnard connaît souvent les rigueurs de la faim qui le pousse à toutes les extrémités. Il est bien rare qu'il ait assez de riz pour vivre sans souffrance d'une moisson à l'autre. Cela tient à plusieurs causes et surtout à son système de culture. Quand il abat un coin de la forêt et le livre aux flammes pour en faire un champ, les terres acquièrent une vigueur qui le dédommage pendant deux ou trois ans des fatigues nécessairement attachées à un travail aussi pénible; mais les instruments dont il dispose ne lui permettent pas d'entretenir cette fertilité. Tout ce qu'il fait et tout ce qu'il peut faire consiste à livrer ses semences au sol à l'aide d'un bâton pointu et plus tard, à arracher les herbes nuisibles avec une petite pioche. Il n'a pas les moyens ni la force de remuer la terre et celle-ci s'épuise rapidement. Après trois an-

Les Montagnards vivant aux environs de Kontum, le chef-lieu de la Province du même nom où l'équipe médicale de la Croix-Rouge suisse déploie son activité depuis le printemps dernier, habitent des villages très primitifs de 20 à 100 maisons. Dans leur simplicité, ces dernières montées sur pilotis ne manquent pas d'une certaine élégance. Le 70 pour cent environ des quelque 60 000 « Montagnards » que compte la Province de Kontum sont atteints de tuberculose, de maladies infectieuses telles que la dysentrie, le typhus, la malaria. Avant l'arrivée des médecins suisses, cette population ne bénéficiait d'aucune assistance médicale.

Photo CRS

nées, il doit ainsi l'abandonner et la rendre au domaine de la forêt. Si l'on ajoute à cette insuffisance de procédés, les destructions provoquées par la guerre et la perte d'un temps considérable en mille superstitions, on comprendra facilement pourquoi le Montagnard est si souvent affamé. Heureusement qu'il sait supporter la faim avec courage et que la nécessité le rend laborieux; quand son riz vient à manquer, il se nourrit de feuilles sauvages et de racines de la forêt arrachées à grand peine. Ils deviennent alors maigres, pâles et sans force, mais ils trouvent ainsi le moyen de subsister et savent même conserver leur gaieté dans des crises où tant d'autres trouveraient une mort inévitable.

Il n'y a rien de plus patriarchal que nos Montagnards; chaque village est indépendant et forme une petite république à part. Chaque tribu parle une langue différente mais dans chacune on trouve un certain nombre de mots qui sont communs à d'autres langages et la construction des phrases est parfaitement identique. La Province de Kontum, à elle seule, compte douze tribus différentes avec autant de langages mélangés.

Chaque village se désigne un chef qui généralement est celui qui jouit de la meilleure réputation de courage et d'autorité et qui sait se faire craindre et respecter. C'est lui qui devra représenter son village et parfois le défendre contre les inquisitions des Vietnamiens. Car le caractère orgueilleux de ces derniers ne contribue guère à leur gagner la sympathie des Montagnards. Ceux-ci ont le sentiment inné de leur indépendance et rien ne blesse autant leur fierté native qu'un commandement impérieux ou un air de mépris. Dans ces libres montagnes, dans cette région d'indépendance, il est une reine tyrannique, implacable, à laquelle personne n'échappe. Cette reine, c'est la fièvre. Le climat est la cause principale de toutes les maladies, car nous n'avons ici que deux saisons dans l'année, celle des pluies et celle des chaleurs. Vers le début de septembre, le soleil commence à percer les nuages et ses rayons brûlants deviennent accablants. Cette chaleur est d'autant plus sensible qu'elle forme un contraste très prononcé avec le froid des nuits. Il n'est pas rare de voir le thermomètre, dans les mois de décembre et janvier, descendre jusque vers zéro degré en fin de nuit et s'élever jusqu'à près de quarante dans l'après-midi. Vers le mois d'avril, le ciel se couvre de nuages épais et blanchâtres, gros de pluie et d'orages. Tous les soirs le tonnerre et des torrents de pluie annoncent une nouvelle saison. En juillet, le ciel s'affaisse et devient brumeux et noirâtre: c'est la saison des pluies. Il pleut alors d'une manière souvent si continue qu'on

dirait une vaste mer s'écoulant du ciel à travers un crible immense. Dans cette saison l'air est très humide et, mêlé aux exhalaisons qui s'élèvent des débris végétaux que les pluies décomposent sous les cases, provoque une seconde cause de fièvres, de gales et d'autres maladies parmi nos Montagnards sans défense.

Le Montagnard Jaraï a conservé ses mœurs plus simples et plus pures que ses voisins, il a résisté jusqu'à ce jour aux prêches des missionnaires français qui, depuis plus de cent ans, essayent de lui faire oublier tout son monde de superstitions. Mais malgré tous leurs efforts pour chasser de l'esprit de ces Jaraïs les idées superstitieuses, ils ne parviennent pas encore à les dominer.

Les Montagnards possèdent des fétiches qui consistent en des pierres de formes plus ou moins extraordinaires, plus ou moins bizarres, que les ancêtres ont trouvées jadis dans la forêt ou ailleurs. Chaque famille en possède quelquefois un grand nombre. Ces fétiches sont censés renfermer des esprits. Il faut donc les garder avec un soin jaloux et leur faire des sacrifices afin de porter bonheur à la famille. Il y en a de différentes espèces et de vertus diverses, ainsi tel fétiche est le fétiche du riz, il est censé devoir entretenir l'abondance du riz dans la maison. Il y a des fétiches de la santé qui ont pour attribut d'écarteler les maladies; les fétiches de la chasse feront prendre du gibier à souhait, etc.

Le plus estimé de tous, est celui du riz, c'est aussi celui dont l'entretien coûte le plus cher. Quand on sème, quand le riz est en herbe, quand on commence la moisson, quand tout le riz est récolté, quand on en prend pour la première fois pour manger, etc., il faut faire les sacrifices d'une poule ou suivant la circonstance, celui d'un porc ou d'un autre animal. On prend du sang de ces animaux et avant que personne ait osé manger de leur chair, on arrose de sang le fétiche du riz, puis les autres, mais ceux-ci seulement par concomitance et comme par courtoisie.

L'entretien de ces fétiches coûte fort cher aux Jaraïs. Comme ils sont très pauvres pour la plupart et que, dans beaucoup de circonstances, le sacrifice est obligatoire sous peine d'encourir la disgrâce de l'esprit et de s'exposer ainsi, sinon à la mort, au moins à de grands malheurs, ils sont obligés de se priver et de s'endetter pour se procurer l'animal requis. Les fétiches se conservent dans une espèce de sac fait de fibres de bambou tressées qu'on suspend à la colonne principale de la maison. Une jarre qui contient une sorte d'alcool de riz est attachée au pied de cette colonne afin que les vapeurs du vin montent toujours au nez des esprits enfermés dans le sac.

Le Jaraï fait parfois aussi confiance au sorcier qui est censé savoir beaucoup de choses cachées au reste des mortels; il voit les esprits, il est en relation avec eux, il connaît l'avenir, etc. Quelqu'un est-il malade, le sorcier sait d'où vient la maladie et ce qu'il faut faire pour l'éloigner. Il indique les superstitions requises pour obtenir le succès d'une affaire, les sacrifices nécessaires pour éviter un malheur. Chaque sorcier à son dieu particulier, c'est à lui qu'il s'adresse pour apprendre les choses cachées sur lesquelles on vient l'interroger. Parfois, un village change de place. Quoique les Montagnards de ces contrées ne soient pas des nomades, ils restent rarement de longues années dans le même endroit. Leurs idées superstitieuses sont presque toujours le principal motif de ces changements. Lorsque le feu dévore une maison ou tout le village, lorsque la mortalité est plus forte qu'à l'ordinaire, lorsque quelqu'un a été pris par l'ennemi ou a péri d'une mort violente ou tragique, etc., c'est que le terrain occupé par le village porte malheur; il faut l'abandonner. Le sorcier est tout puissant en pareil cas. C'est lui qui décide du départ et désigne un endroit plus propice où l'on trouvera bonheur et longévité. Lors de la construction d'une nouvelle case destinée à abriter une famille, il est même coutume, dans les régions les plus reculées des Jaraïs, d'enterrer vivant l'aîné des fils de la famille au pied de la colonne principale de la future maison afin d'assurer ainsi la bienveillance des esprits sur la maison.

Une autre coutume terrible consiste, en cas de mort d'une mère lors d'un accouchement, de placer le nouveau-né vivant entre les jambes de sa mère et de l'enterrer ainsi avec elle. Il y a encore beaucoup d'autres coutumes appelées par leurs superstitions, comme celle qui consiste à faire sonner des gongs après la mort afin d'éviter que l'esprit du mort revienne dans sa famille et porte malheur aux vivants. Ou bien celle qui consiste à raser les cheveux d'un mourant ou d'une mourante afin que les esprits ne viennent pas le prendre après la mort en le tirant par les cheveux.

Toute manifestation heureuse ou malheureuse de la vie d'un Montagnard est nécessairement suivie de réjouissances qui consistent à placer de nombreuses jarres d'alcool de riz devant la case de celui à qui l'esprit a été faste ou néfaste. Des cercles joyeux se forment alors autour de chacune de ces jarres et chacun aspire une boisson enivrante faite à base de riz, au moyen de longs tubes recourbés. Les conversations deviennent alors bruyantes, les libérations copieuses et les vapeurs de l'alcool échauffent les têtes.

Il peut paraître incroyable qu'en plein XX^e siècle, des gens vivent encore comme ces Montagnards. Cela peut nous étonner, mais nous ne devons pas nous insurger. Chaque peuple vit selon son temps et les circonstances de sa vie. Ne sont-ils pas le reflet vivant de nos ancêtres, n'est-ce pas une raison suffisante pour les respecter et les aimer, car il y a en eux une gentillesse, une élégance naturelle, une poésie simple et un sens de la vie que nous ne connaissons plus guère.

A propos de l'accueil d'enfants vietnamiens en Suisse

La misère du peuple vietnamien qui souffre terriblement de la guerre et ses répercussions sur les enfants ont suscité dans notre pays un mouvement de sympathie spontané. Diverses institutions sociales, dont la Croix-Rouge suisse particulièrement, déplacent au Vietnam une activité secourable. D'autres s'efforcent de faire venir des enfants vietnamiens en Suisse pour leur offrir une nouvelle patrie. Une telle initiative soulève des problèmes qui ont été discutés lors de la dernière assemblée du 22 juin 1966 de la *Conférence nationale suisse de travail social*, qui coiffe les principaux organismes du travail social suisse et dont la position est la suivante:

I. Le critère suprême du choix des moyens employés doit être le bien des enfants en cause. Les experts de la coopération technique des Nations Unies se sont occupés lors du séminaire européen de Leysin en 1960 de l'adoption d'enfants étrangers. Les experts ont affirmé alors qu'une telle solution ne devait être envisagée que lorsqu'on avait épuisé les possibilités de soigner ou de placer de tels enfants dans leur pays d'origine ou dans les pays voisins. Le placement dans des familles nourricières ou adoptives comporte de grands risques pour des enfants provenant d'autres continents, où règnent des conditions sociales, climatiques, culturelles, religieuses totalement différentes des nôtres. L'assimilation d'enfants ayant déjà leur discernement se heurte à des difficultés qu'il ne faut pas sousestimer. Malgré l'affection qui leur est prodiguée, ils risquent de réagir assez fortement déjà à la puberté et surtout une fois majeurs. Il peut aussi arriver qu'une fois la paix revenue dans le pays de ces enfants, leurs parents les réclament. On peut au surplus se de-



Photo L. Dukas

mander si nous avons le droit de déraciner une fraction de la jeunesse d'un pays décimé par la guerre. N'est-il pas préférable d'aider autant que possible ces enfants dans leur pays et de les préparer à reconstruire leur patrie? C'est ce qu'on a fait avec succès en Corée par le moyen des parrainages et des placements dans le pays des enfants orphelins.

Grâce à sa situation d'Etat neutre, la Suisse peut mener une action analogue au Vietnam et elle peut aussi stimuler le mouvement d'entraide nationale dans ce pays. De telles actions menées au Vietnam ou dans les pays avoisinants méritent l'appui moral et, avant tout, matériel du peuple suisse.

II. Le placement en Suisse d'enfants venant de régions sinistrées, qu'on ait en vue ou non une adoption, peut être envisagé si l'aide sur place n'est pas ou plus possible. Mais il faut alors procéder avec prudence. Les nourriciers ne devraient pas seulement offrir des conditions optimum au point de vue soins et éducation, mais il faut encore être assuré qu'ils auront toute la compréhension nécessaire pour le caractère

de l'enfant, pour sa conception de la vie et pour ses traditions. Pour cela, il est nécessaire que de tels placements soient contrôlés par les organes responsables de la protection de l'enfance publique ou privée (Offices des mineurs, autorités tutélaire, offices de surveillance des enfants placés, etc.).

Partant de ces considérations générales, la Conférence a voté à l'unanimité la résolution suivante lors de son assemblée du 23 juin 1966 à Zurich:

a) La Conférence nationale suisse de travail social salue tous les efforts déployés pour aider les enfants victimes de la guerre, comme le sont les enfants vietnamiens, *dans leur patrie* et, si ce n'est pas possible, dans un pays voisin; l'aide apportée doit consister en soins, en assistance et en formations professionnelles pour les plus grands. La Conférence invite la population suisse à appuyer généreusement les œuvres suisses et internationales de secours qui agissent selon ces principes.

b) La Conférence invite les organes officiels et privés de la protection de l'enfance à déconseiller des placements inadéquats, notamment en vue d'adoption.